



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Renault vehicules industriels

Question au Gouvernement n° 2093

Texte de la question

M. le president. La parole est a Mme Martine David.

Mme Martine David. Monsieur le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications, la situation de Renault Vehicules industriels sur le site de Venissieux - Saint-Priest est particulierement preoccupante. La direction de l'entreprise prevoit le transfert du centre de montage des autobus vers Annonay. Ce transfert concerne plus de cinq cents emplois. C'est-a-dire que l'on va disposer de cinq cents salaries comme de pions, qui seront condamnes du jour au lendemain a se deplacer a une centaine de kilometres de chez eux. Et encore, on ne sait combien d'emplois seront supprimees au passage !

Est-ce la un exemple de la flexibilite tant vantee par le patronat et votre majorite depuis quelques semaines ?

Votre politique de l'emploi se resumera-t-elle encore longtemps a l'observation passive de transferts ou de suppressions d'emplois, sans rien exiger en contrepartie des dizaines de milliards d'allegement de charges sociales accordees aux entreprises ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Madame le depute, concernant l'evolution de Renault Vehicules industriels, les choses sont claires. Cette entreprise, comme toutes les entreprises du secteur concurrentiel, doit s'adapter, en particulier pour faire face aux conditions de la competitivite dans un secteur de plus en plus difficile.

Mme Martine David. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Il est donc naturel que l'entreprise s'organise pour abaisser ses couts et maintenir ses parts de marche dans l'espace europeen, qui est fortement concurrentiel.

Qu'en est-il des emplois industriels dans notre pays ? Je vais vous rafraichir la memoire ! Vous etes restes quinze ans au pouvoir («Non !» sur les bancs du groupe socialiste.) et vous avez supprime 1 000 000 d'emplois industriels. («C'est vrai !» et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.) Pendant la meme periode, il s'en creait plus de 200 000 en Allemagne, plusieurs millions aux Etats-Unis et au Japon. Vous avez oublie la priorite industrielle !

Mme Martine David. Ce n'est pas la question !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Pendant le temps ou vous etes restes au pouvoir, la production industrielle en France a augmente de 12 %...

Mme Martine David. La n'est pas la question !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... tandis qu'elle s'accroissait de 18 % en Allemagne et de 51 % aux Etats-Unis, parce que vous aviez oublie de renforcer le socle industriel de notre pays. Entre 1990 et 1993, l'investissement industriel en France a diminue de 30 %, nous ramenant au niveau de la Grande-Bretagne. («C'est exact !» et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Est-ce cela que vous souhaitiez ?

Nous, nous avons essaye d'inverser cette politique pour renforcer le socle industriel francais, pour permettre aux entreprises industrielles de s'adapter aux conditions de la concurrence...

M. Jean Glavany. Repondez a la question qu'on vous pose !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... et renforcer les emplois.

Alors, pas de lecon, parce que nous sommes en train d'essayer d'effacer les consequences du desastre que vous avez cree. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a Mme Martine David.

Mme Martine David. Monsieur le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications, la situation de Renault Vehicules industriels sur le site de Venissieux - Saint-Priest est particulierement preoccupante. La direction de l'entreprise prevoit le transfert du centre de montage des autobus vers Annonay. Ce transfert concerne plus de cinq cents emplois. C'est-a-dire que l'on va disposer de cinq cents salaries comme de pions, qui seront condammes du jour au lendemain a se deplacer a une centaine de kilometres de chez eux. Et encore, on ne sait combien d'emplois seront supprimes au passage !

Est-ce la un exemple de la flexibilite tant vantee par le patronat et votre majorite depuis quelques semaines ?

Votre politique de l'emploi se resumera-t-elle encore longtemps a l'observation passive de transferts ou de suppressions d'emplois, sans rien exiger en contrepartie des dizaines de milliards d'allegement de charges sociales accordees aux entreprises ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Madame le depute, concernant l'evolution de Renault Vehicules industriels, les choses sont claires. Cette entreprise, comme toutes les entreprises du secteur concurrentiel, doit s'adapter, en particulier pour faire face aux conditions de la competitivite dans un secteur de plus en plus difficile.

Mme Martine David. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Il est donc naturel que l'entreprise s'organise pour abaisser ses couts et maintenir ses parts de marche dans l'espace europeen, qui est fortement concurrentiel.

Qu'en est-il des emplois industriels dans notre pays ? Je vais vous rafraichir la memoire ! Vous etes restes quinze ans au pouvoir («Non !» sur les bancs du groupe socialiste.) et vous avez supprime 1 000 000 d'emplois industriels. («C'est vrai !» et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.) Pendant la meme periode, il s'en creait plus de 200 000 en Allemagne, plusieurs millions aux Etats-Unis et au Japon. Vous avez oublie la priorite industrielle !

Mme Martine David. Ce n'est pas la question !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Pendant le temps ou vous etes restes au pouvoir, la production industrielle en France a augmente de 12 %...

Mme Martine David. La n'est pas la question !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... tandis qu'elle s'accroissait de 18 % en Allemagne et de 51 % aux Etats-Unis, parce que vous aviez oublie de renforcer le socle industriel de notre pays. Entre 1990 et 1993, l'investissement industriel en France a diminue de 30 %, nous ramenant au niveau de la Grande-Bretagne. («C'est exact !» et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Est-ce cela que vous souhaitiez ?

Nous, nous avons essaye d'inverser cette politique pour renforcer le socle industriel francais, pour permettre aux entreprises industrielles de s'adapter aux conditions de la concurrence...

M. Jean Glavany. Repondez a la question qu'on vous pose !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... et renforcer les emplois.

Alors, pas de lecon, parce que nous sommes en train d'essayer d'effacer les consequences du desastre que vous avez cree. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [Mme David Martine](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2093

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1996, page 8510

Réponse publiée le : 19 décembre 1996, page 8510

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 1996